



Traité Erouvin

Michna 2 - Chapitre 4

פַּעַם אַחַת לֹא נִכְנְסוּ לַלַּיִן עַד שְׁחֻשְׁכָּה. אָמְרוּ לוֹ לְרַבֵּן גַּמְלִיאֵל:
מָה אָנוּ יוֹרְדִים? אָמַר לָהֶם: מִתֵּר,
שְׂכָר הַיַּיִתִּי מִסְתַּכֵּל, וְהַיַּיִן בְּתוֹךְ הַתְּחוּם עַד שֶׁלֹּא חֻשְׁכָּה.

Une [autre] fois, ils arrivèrent au port qu'une fois la nuit tombée [et Chabbat déjà rentré]. Ils demandèrent à Rabban Gamliel : « Pouvons-nous descendre [à terre] ? » Il leur répondit : « Ceci vous est permis, car j'ai déjà pu voir [de lois, avec précision] que nous étions dans le Te'houm [du port] avant que la nuit tombe. »



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions